

NOUVELLES COMMUNALES

Aperçu des décisions du Conseil communal du 19 février 2025

Le Conseil municipal a accepté de renouveler, pour 4 ans, à la société BDO SA le mandat de révision pour l'audit des comptes annuels de la Municipalité de Savièse et de la Bourgeoisie de Savièse.

Le Conseil municipal a validé l'attribution du marché de gros oeuvre concernant le CFC 201.1 - Terrassements et travaux spéciaux - à l'entreprise Bitz Travaux Publics S.A. – pour la centrale de chauffe du CAD de St-Germain.

Dans le cadre de la sécurisation de la Tornassière à Granois, le Conseil municipal a adjugé les prestations complémentaires demandées pour les phases SIA 31 à 33 au Groupement Pini&Biol Conseils.

Le Conseil municipal a validé l'offre du bureau Transportplan concernant la troisième phase de sécurisation des réseaux de mobilité douce.

Le Conseil municipal a validé l'offre du bureau Azur pour l'élaboration du PAD du domaine skiable de Tsanfleuron.

Le Conseil municipal a validé l'offre de Planchamp SA pour la fourniture d'un panneau d'affichage de résultats sportifs pour les salles de gymnastique de Moréchon 1 ainsi que celle de RMN Electricité pour le raccordement électrique du panneau d'affichage.

Le Conseil municipal a validé l'offre de l'entreprise Varone ameublement pour la fourniture des tables et chariots pour le couvert communal de Binii.

Le Conseil municipal a validé l'offre de l'entreprise Walco pour l'achat et la livraison du matériel de conciergerie et sanitaire, destiné à la Maison de la sécurité.

Le Conseil municipal a validé les principes et les mesures pris pour formaliser et clarifier les rôles et responsabilités de la Bourgeoisie de Savièse et de la Municipalité de Savièse et a donné son accord pour les soumettre à l'approbation de l'assemblée bourgeoisiale.

Le Conseil municipal a approuvé tels que présentés les comptes 2024 de la Bourgeoisie et le budget 2025 de la Bourgeoisie.

Le Conseil municipal a validé l'ordre du jour de l'Assemblée bourgeoisiale qui se déroulera le lundi 31 mars prochain, à savoir :

1. Procès-verbal de la dernière assemblée
2. Présentation des comptes 2024 de la Bourgeoisie

3. Rapport de l'organe de révision
4. Approbation des comptes 2024 de la Bourgeoisie
5. Nomination de l'organe de révision - législature 2025-2028
6. Approbation divers contrats entre la Municipalité et la Bourgeoisie
7. Présentation du budget 2025 de la Bourgeoisie
8. Approbation du budget 2025 de la Bourgeoisie
9. Agrégation de nouveaux bourgeois
10. Divers

Le Conseil municipal a pris connaissance des plans et fiches définitives relatifs au classement et à la mise sous protection du patrimoine bâti des secteurs de Drône - Monteiller. Il a validé le classement des bâtiments pour ces secteurs.

Le Conseil municipal a pris connaissance des plans et fiches définitives relatifs au classement et à la mise sous protection du patrimoine bâti des secteurs de Roumaz et Ormône. Il a validé le classement des bâtiments pour ces secteurs.

Le Conseil municipal a adjugé à l'entreprise Evequoz SA les travaux d'entretien des routes pour l'année 2025.

Le Conseil municipal a décidé la mise en place d'une alimentation de secours pour la station d'ultrafiltration de la Zour, pour pallier un éventuel black-out.

Le Conseil municipal a autorisé l'organisation de la Fête paroissiale à St-Germain, le dimanche 07 septembre 2025 de 11h00 à 16h00 sur la place entre l'Eglise et la Maison de Commune.

Le Conseil municipal a autorisé l'organisation par l'UHC Savièse du Championnat Suisse Juniors C et D, le samedi 15 et le dimanche 16 mars 2025 de 07h00 à 19h00 à la salle de gym de Moréchon 2.

Le Conseil municipal a autorisé les participants du SwissPeaks Trail 2025 à emprunter les sentiers pédestres et les routes communales de Savièse, du 25 août au 07 septembre 2025.